

Envoyé en préfecture le 01/08/2024
Reçu en préfecture le 01/08/2024
Publié le 01/08/2024
ID : 077-217704386-20240731-LISTDELIB_30724-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 24 juillet 2024

Date d'affichage : 24 juillet 2024

Président : Monsieur VOURIOT Sinclair

Étaient présents :

PLUMARD Christian, LEFORT Martine, WEGRZYNOWSKI Jean-Claude, COURTINE Élisabeth, BERNIER Jean-Paul, PICARD Sabine, PIOCELLE Philippe, LACOMBE Jacqueline, DELVERT Pierre, ALTAVILLA Laurence, DINAL Ronald, CHEAV Vanny, CHAPOTELLE Michaël, GLOAGUEN Cyrielle, GUEYE Marie-Paule, COMBE Eric, GABILLOT Philippe, BAUDOUX Violette, DERE Philippe, BIZE Sandrine.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

BARTUCCIO Agnès	ayant donné pouvoir à LEFORT Martine
LATAIX Pascal	ayant donné pouvoir à WEGRZYNOWSKI Jean-Claude
GUILLOSSOU Carine	ayant donné pouvoir à PIOCELLE Philippe
MEDJIDI Mohamed	ayant donné pouvoir à PLUMARD Christian
CARCA Catherine	ayant donné pouvoir à ALTAVILLA Laurence
KHAU Catherine	ayant donné pouvoir à PICARD Sabine
PEREIRA Ludovic	ayant donné pouvoir à VOURIOT Sinclair
VERONA Claude	ayant donné pouvoir à BIZE Sandrine

Absents excusés: 0

Secrétaire de séance : GLOAGUEN Cyrielle

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H00

Monsieur le Maire déclare la séance du conseil municipal ouverte.

Monsieur le Maire fait procéder à l'appel.

Monsieur le Maire dit que le quorum est atteint.

Madame Cyrielle GLOAGUEN se propose comme secrétaire de séance. Elle est élue à l'unanimité.

LISTE DES DELIBERATIONS

N°	OBJET	VOTE
2024 – 058	Abrogation de la délibération n° 2023-070 en tant qu'elle arrête le projet de révision générale du PLU - Nouvel arrêt du projet de révision générale du PLU afin de tenir compte des avis émis par les Personnes Publiques Associées	Approuvée à LA MAJORITE Pour : 22 Contre : 7

Conformément aux articles L. 2121-12 et L. 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du conseil municipal peuvent consulter en mairie les documents ayant trait aux affaires soumises à délibération.

Secrétaire de séance : Madame Cyrielle GLOAGUEN

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres de l'équipe majoritaire présents à cette séance
POUR EXTRAIT CONFORME
À Saint-Thibault-des-Vignes, 31 juillet 2024
Le Maire,
Sinclair VOURIOT

